

VOS  
droits

Cherchez l'erreur....



GARCIA Sarah-Lou  
chez son médecin



GARCIA-HAMADI Sara-Lou  
chez son dentiste



HAMADI Sara-Lou  
chez son kiné



GARCIA-HAMADI Sara Lou  
chez son gynéco



GARCIA-HAMMADI Sarah-Lou  
à son hôpital



GARCIA HAMADI Sarah-Lou  
dans son labo

L'utilisation de votre Identité Nationale de Santé (INS) permet d'éviter les erreurs ou la création de plusieurs dossiers vous concernant.

Afin de valider cette identité, les professionnels participant à votre prise en charge vous demanderont votre pièce d'identité, au moins une fois.

VOS  
droits

Pas de doute possible !



Votre Identité Nationale de Santé (INS) est unique. Elle est composée de cinq traits d'identité et d'un matricule. Elle permet de faciliter le partage de vos données de santé en toute sécurité entre les professionnels qui participent à votre prise en charge.

Afin de valider cette identité, ces derniers vous demanderont votre pièce d'identité, au moins une fois.